

Chapitre 22 : TOURISME ET LOISIRS

SOMMAIRE

I.	LISTE DES GRAPHIQUES	330
II.	LISTE DES TABLEAUX	330
III.	PRÉSENTATION.....	331
IV.	MÉTHODOLOGIE.....	331
V.	QUELQUES DÉFINITIONS	331
VI.	SOURCES DE DOCUMENTATION	332

I. LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 22. 1: ARRIVEES DES TOURISTES AU CAMEROUN PAR MODE DE TRANSPORT EN 2013	333
GRAPHIQUE 22. 2: REPARTITION DES NUITEES DANS LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT AU CAMEROUN PAR CATEGORIE ENTRE 2006 ET 2008	333

II. LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 22. 1: EFFECTIFS DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION AUTORISES AU CAMEROUN PAR REGION EN 2011	334
TABLEAU 22. 2: CARTE DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME PAR REGION AU CAMEROUN EN 2009 ET 2010	334
TABLEAU 22. 3: CARTE DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME PAR REGION AU CAMEROUN EN 2011	335
TABLEAU 22. 4: REPARTITION DES ARRIVEES DE TOURISTES AU CAMEROUN SUIVANT LE MODE DE TRANSPORT ENTRE 2006 ET 2013	335
TABLEAU 22. 5: REPARTITION DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN PAR REGION ET PAR NATURE EN 2010	336
TABLEAU 22. 6: EVOLUTION DE LA CAPACITE HOTELIERE PAR CATEGORIE ET PAR REGION ENTRE 2010 ET 2012 (NOMBRE D'ETABLISSEMENTS).....	336
TABLEAU 22. 7: EVOLUTION DE LA CAPACITE HOTELIERE PAR CATEGORIE ET PAR REGION EN 2012 (SUITE)	337

III. PRÉSENTATION

La carte des établissements de tourisme révèle qu'en 2011, les régions du Centre et du Littoral renferment, chacune, environ 21% des établissements hôteliers du Cameroun. Les régions de l'Est et de l'Adamaoua ferment la queue avec respectivement 5% et 3%. Quant aux établissements de restauration, la région du Littoral vient en tête avec 35%, suivie de la région du Centre, 23%, et du Sud, 12%. Le Sud-ouest est la région ayant le moins d'établissements de restauration, 1%, de l'ensemble du Cameroun.

En ce qui concerne le nombre de touristes arrivés au Cameroun, nous observons une augmentation dans l'ensemble 59,2% quelque soit le mode de transport entre 2010 et 2013. Le mode de transport le plus utilisé en 2013 par les touristes demeure la voie routière (54,1%), suivi de la voie aérienne (43,6%) et de la voie maritime (2,3%).

A fin août 2013 selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI le Cameroun dispose de 539 établissements hôteliers d'une capacité de 15 012 chambres, 330 suites et 269 appartements. En matière de respect des normes et standards internationaux 177 établissements sont conformes. On dénombre 377 restaurants 96 établissements de loisir 213 agences de voyage et 199 guides de tourisme. La Commission technique nationale des établissements de tourisme a octroyé 50 autorisations d'ouverture dont 22 pour les hôtels, 4 pour les restaurants 19 pour les établissements de loisirs et 5 pour les agences de voyage. Elle a accordé 11 agréments de guide de tourisme.

L'offre hôtelière au Cameroun en 2014 Comprend 579 établissements hôteliers. Elle est constituée essentiellement de 353 hôtels une étoile, 132 hôtels deux étoiles, 47 hôtels trois étoiles, 7 hôtels quatre étoiles et un hôtel cinq étoiles et de 39 hôtels non classés

IV. MÉTHODOLOGIE

L'approche adoptée pour la collecte des données du secteur du tourisme a consisté à l'assemblage des documents statistiques auprès du MINTOUL. Une fois collectées et renseignées elles sont ensuite validées par des responsables en charge des unités de production statistique dudit Ministère.

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs suit les mouvements d'entrée des touristes sur le territoire national en exploitant des fiches auprès des délégations touristiques ; lesquelles fiches sont destinées à recueillir des informations détaillées sur les activités hôtelières. L'entrée des étrangers au Cameroun est enregistrée par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) via la Direction de la police des frontières.

Les données publiées par l'Organisation Mondiale du Tourisme (WTO) sont celles officiellement reçues des administrations du tourisme.

V. QUELQUES DÉFINITIONS

Résident : Personne habitant un lieu pendant au moins un an ou pendant une période de moins d'un an et avec l'intention d'y passer plus d'un an.

Non-résident : Personne dont la durée de séjour sur le territoire national n'excède pas six mois.

Nuitée : C'est l'effectivité d'une nuit passée dans un établissement d'hébergement par une personne arrivée.

Tourisme : C'est l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leur voyage et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement naturel pendant une période consécutive qui ne dépasse pas l'année à des fins de loisirs à l'occasion des affaires ou pour d'autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Visiteur : Personne qui se déplace pour un lieu situé en dehors de son environnement habituel pour une durée inférieure à 12 mois et dont le motif principal de la visite (affaires loisirs ou autre motif personnel) est autre que celui de l'exercice d'une activité rémunérée dans leur lieu visité.

Le concept « *visiteur* » exclut :

- les personnes qui voyagent pour des motifs de migration (temporaire ou permanente) ;
- les prisonniers en déplacement comme tels ;
- les membres des forces armées en déplacement dans le cadre de leur activité ;
- les diplomates etc.

Touriste : C'est un visiteur qui passe au moins une nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé du lieu de visite.

Excursionniste : (Visiteur de la journée) C'est un visiteur qui ne passe pas la nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé dans le pays visité.

Le visiteur interne qui ne passe pas une seule nuit dans un établissement d'hébergement privé ou collectif du lieu visité est considéré comme un visiteur interne de la journée ou excursionniste interne.

Il y a arrivée dans un établissement lorsqu'une personne descend dans cet établissement y remplit une fiche de police pour y passer au moins une nuit. Cet établissement peut être collectif ou privé. Les arrivées se comptabilisent individuellement.

Nombre d'arrivées : Nombre de personnes arrivées sur un lieu d'hébergement pour y passer un séjour d'au moins une nuit.

Nuitée dans un établissement touristique : Il y a nuitée lorsqu'une personne arrive dans un établissement d'hébergement y remplit une fiche de police pour y passer une nuit payante ou non. Cet établissement peut être collectif ou privé. Les nuitées se comptabilisent individuellement.

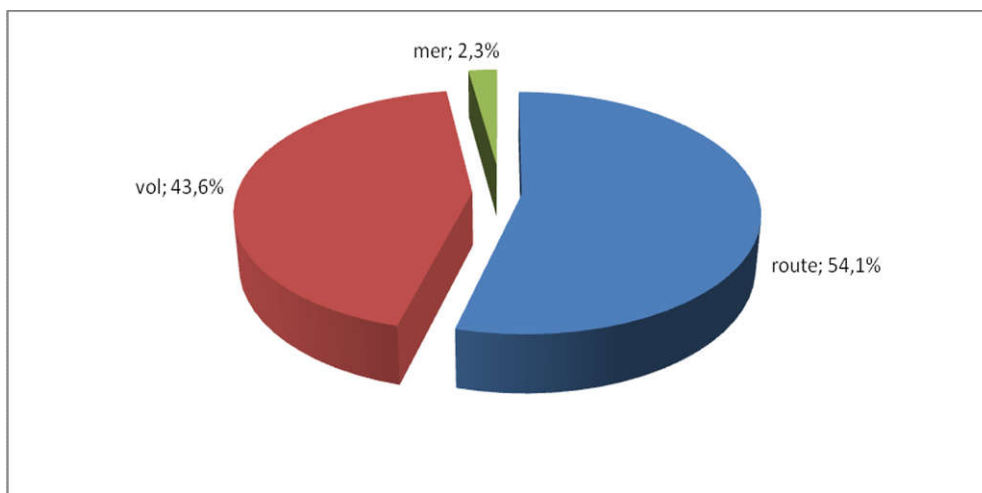
Nombre de nuitées : Nombre de nuits passées sur un lieu d'hébergement par l'ensemble des personnes arrivées.

VI. SOURCES DE DOCUMENTATION

La principale source de documentation utilisée est le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) à travers sa principale publication statistique l'Annuaire des Statistiques du Tourisme éditions 2011 et son site internet.

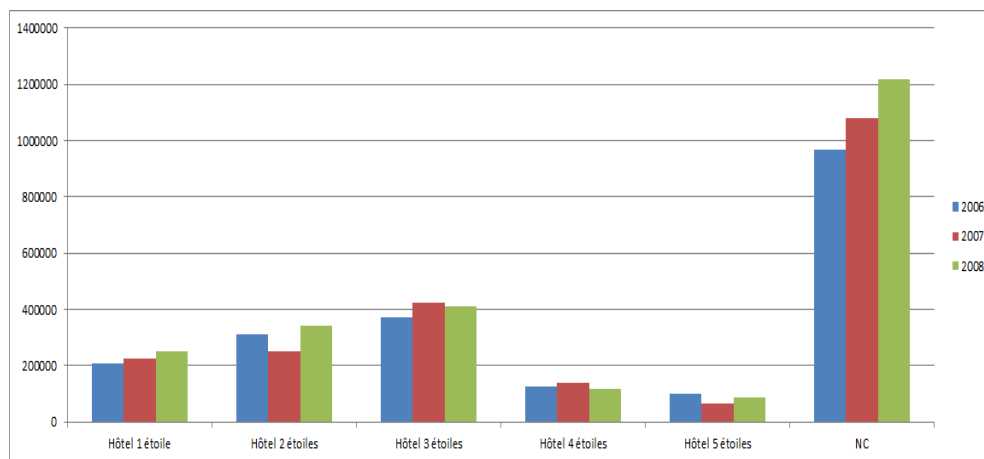
GRAPHIQUES

Graphique 22. 1: Arrivées des touristes au Cameroun par mode de transport en 2013



Source : MINTOUL

Graphique 22. 2: Répartition des nuitées dans les établissements d’hébergement au Cameroun par catégorie entre 2006 et 2008



Source : MINTOUL

NC = Non Classés

TABLEAUX

Tableau 22. 1: Effectifs des établissements de restauration autorisés au Cameroun par région en 2011

Catégories Région	2011				Total
	1F	2F	3F	NC	
Adamoua	5	0	0	14	19
Centre	35	19	6	32	92
Est	2	0	1	15	18
Ext nord	14	2	3	4	23
Littoral	18	5	2	106	131
Nord	2	0	0	6	8
Nord-ouest	12	0	0	17	29
Ouest	0	0	0	7	7
Sud	4	0	0	40	44
Sud ouest	1	0	0	2	3
Ensemble	93	26	12	243	374

Source : MINTOUL F = Fourchette NC = Non Classés

Tableau 22. 2: Carte des établissements de tourisme par région au Cameroun en 2009 et 2010

Région	2009				2010			
	Ets. hoteliers	Ets. de restauration	Ets. de loisirs	Agences de tourisme	Ets. hoteliers	Ets. de restauration	Ets. de loisirs	Agences de tourisme
Adamoua	114	52	38	4	14	19	0	9
Centre	504	73	31	52	102	85	28	66
Est	176	10	6	0	22	18	0	0
Ext nord	136	22	12	0	47	23	3	12
Littoral	530	231	68	33	98	122	25	78
Nord	87	33	7	6	22	8	1	13
Nord-ouest	105	25	0	13	31	26	0	10
Ouest	228	17	13	0	67	6	0	0
Sud	178	30	17	0	41	44	6	0
Sud ouest	168	6	3	3	33	3	1	4
Ensemble	2 226	499	195	111	477	354	64	192

Source : MINTOUL

Tableau 22. 3: Carte des établissements de tourisme par région au Cameroun en 2011

Région	2011			
	Ets. hoteliers	Ets. de restauration	Ets. de loisirs	Agences de tourisme
Adamoua	14	19	0	9
Centre	102	83	32	70
Est	22	18	0	0
Ext nord	47	23	3	12
Littoral	98	125	27	80
Nord	22	6	1	13
Nord-ouest	31	27	1	10
Ouest	66	6	0	0
Sud	41	44	9	0
Sud ouest	33	3	2	4
Ensemble	476	354	75	198

Tableau 22. 4: REPARTITION DES ARRIVEES DE TOURISTES AU CAMEROUN SUIVANT LE MODE DE TRANSPORT ENTRE 2006 ET 2013

Mode de transport	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Route	239 698	247 698	243 698	253 485	280.924	313.503	433.947	493.210
Vol	199 020	216 667	223 971	217 857	238.198	279.676	351.080	397.632
Mer	12 723	12 471	18 861	26 958	53.607	10.873	32.199	21.158
Total	451 441	476 836	486 530	498 300	572.729	604.052	817.226	912.000

Source : MINTOUL e estimation

Tableau 22. 5: Répartition des sites touristiques au Cameroun par région et par nature en 2010

Nature du site touristique	REGION										Total
	AD	CE	ES	EN	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Lacs	21	4	6	5	3	2	4	12	3	7	67
Chutes et cascades	13	8	7	0	2	-	2	5	5	13	55
Monts cols et	10	5	3	9	3	4	1	10	3	11	59
Grottes	9	4	4	4	2	1	-	4	4		32
Rochers	2	4	1	2	1	2	-	2	10	1	25
Réserves	2	2	5	2	1		1	-	2	3	18
Monuments	10	11	3	6	6	4	2	2	15	9	68
Plages et berges	21	4	7	5	3	3	4	12	8	7	74
Parcs	2	1	3	3	-	3	-	-	1	1	14
Artisanats et marchés	10	22	6	19	18	7	8	15	10	6	121
Chefferies et sultanats	10	5	8	25	8	6	8	12	4	6	92
Vestiges architecturaux	5	5	3	5	7	2	1	-	8	8	44
Barrages	2	1	-	2	2	1	-	1	-	-	9
Ranchs	5	1	-	-	-	-	3	-	-	3	12
Ponts	5	2	-	-	3	4	-	-	-	5	19
Jardins zoologiques	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Jardins botaniques	-	0	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Plantations	2	8	3	7	10	2	5	10	10	6	63
Réserve minière	2	3	1	1	-	-	-	-	-	-	7
Campement	3	-	1	1	-	3	-	1	3	3	15
Centre climatique	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Autres	-	5	4	14	3	2	-	-	2	-	30
TOTAL	134	96	65	110	72	46	39	87	88	91	828

Source : MINTOUL

Tableau 22. 6: Evolution de la capacité hôtelière par catégorie et par région entre 2010 et 2012 (nombre d'établissements)

RÉGIONS	2010						2011					
	Une étoile	Deux étoiles	Trois étoiles	Quatre étoiles	Cinq étoiles	Non classés	Une étoile	Deux étoiles	Trois étoiles	Quatre étoiles	Cinq étoiles	Non classés
Adamaoua	9	4	1			22	9	4	1		1	22
Centre	53	16	6	3	1	1	53	16	6	3		1
Est	19	1	1			2	19	1	1			2
Extrême-nord	36	3	3				36	3	3			1
Littoral	42	38	15	3		4	42	38	15	3		4
Nord	10	2	3				10	2	3			
Nord-ouest	21	6	4			1	21	6	4			1
Ouest	44	20	2			1	44	20	2			1
Sud	23	10	6	1		9	23	10	6	1		4
Sud-ouest	20	9	4				20	9	4			
Ensemble	277	109	45	7	1	40	277	109	45	7	1	36

Source : MINTOUL

Tableau 22. 7: Evolution de la capacité hôtelière par catégorie et par région en 2012 (suite)

RÉGIONS	2012					
	Une étoile	Deux étoiles	Trois étoiles	Quatre étoiles	Cinq étoiles	Non classés
Adamaoua	11	6	1			
Centre	64	18	6	3	1	22
Est	19	1	1			1
Extrême-nord	46	3	3			2
Littoral	46	39	16	3		1
Nord	17	2	3			6
Nord-ouest	29	8	5			
Ouest	52	25	4			1
Sud	27	11	8	1		1
Sud-ouest	22	10	4			
Ensemble	333	123	51	7	1	34

Source : MINTOUL